

IV. Prospection de la faisabilité

L'Étude de faisabilité dans la gestion de projets est une étude qui s'attache à vérifier si le projet est techniquement faisable et économiquement viable. Dans une optique plus large, on distingue les volets suivants dans une étude de faisabilité : étude technique, commerciale, économique, juridique et d'organisation.

1) Faisabilité technique

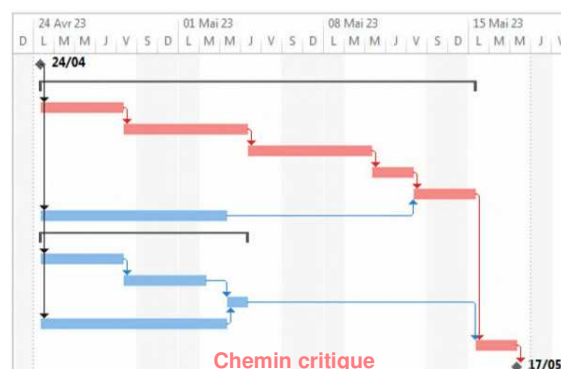
Rendre un service ou fabriquer un produit nécessite la mise en œuvre de moyens techniques : machines, logiciels, matières premières, composants, heures de travail. Le plan d'affaires doit décrire et chiffrer tout cela. Si l'innovation est fondée sur la technologie, elle nécessitera une mise au point importante. Il faudra d'abord démontrer la faisabilité technique, en général par la construction d'une maquette, voir d'un prototype, puis s'attacher aux conditions de fabrication à l'échelle industrielle.



La bonne gestion d'un projet est déterminante pour sa réussite. Elle tient particulièrement à la prise en compte de trois contraintes : la qualité des réalisations, le respect du budget et le temps imparti. Ce dernier implique de définir précisément les opérations nécessaires pour arriver au produit fini et de les ordonner chronologiquement. Pour cela, nous utiliserons un outil que vous connaissez déjà : **le diagramme de Gantt**. Découpez votre temps total de la façon suivante : 1/3 pour le besoin et la conception, 1/3 pour la fabrication du prototype et 1/3 pour la mise au point.

a) Planning prévisionnel

Pour commencer, un planning prévisionnel permettra de vérifier que la date de fin de projet est bien respectée. Pensez à établir le chemin critique : cliquez sur l'onglet « **OUTILS DIAGRAMME DE GANTT** » et cochez « **Tâches critiques** ». Cela nous permet de repérer les tâches sur lesquelles vous ne devez pas prendre de retard. Affectez également le matériel nécessaire à chaque tâche : Sélectionnez « **Affecter les ressources** » dans l'onglet « **Ressource** » et affectez le nombre de ressources à la tâche.



b) Suivi du projet

Une fois la planification parfaitement définie, vous avez réussi à trouver une solution pouvant satisfaire tous les acteurs du projet. Il reste maintenant à piloter votre projet. Piloter signifie anticiper et réagir aux problèmes temporel, humain et budgétaire.

Avant de modifier le projet, il est Obligatoire de faire une copie de notre ensemble par les commandes suivantes : onglet « **Projet** » et « **Définir le planning de référence** » et « **Définir le planning de référence...** »

